

Référence : selon la circulaire de 2004 l'éducation doit être une composante importante de la formation initiale des élèves dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.

1. DIAGNOSTIC SUR CARQUEFOU

A. RECENSEMENT DEPUIS 1996

1. QUELLES SONT LES INITIATIVES DE DÉPART POUR LA CRÉATION DE CES ANIMATIONS

Depuis 1996, année de la création du service Environnement et Cadre de vie, des animations dans le domaine de l'environnement sont proposées aux écoles. Différents thèmes sont abordés selon le choix des enseignants et l'âge des élèves: l'eau, la petite faune, les déchets, l'air...

Ces animations sont réalisées grâce à une forte collaboration entre les services municipaux de la ville, les enseignants et les associations. Depuis 1996, deux associations se sont fortement mobilisées sur la commune pour porter ces animations: l'association Bretagne Vivante et Croque Jardin la première est une association de l'agglomération nantaise et la deuxième est une association communale.

Ces animations ont connus un succès grandissant dans les écoles à l'origine 10 classes ont participé à la démarche aujourd'hui elles sont 72 ce qui représente environ 3000 élèves. La majeure partie des actions qui sont réalisées jusqu'à présent sont ponctuelles seul une école à entrepris la démarche de projet d'école qui est un projet triennal regroupant trois thématiques: l'eau, la terre et l'air.

a. Les raisons

La mairie depuis 2004 lance un avis d'appel public à la concurrence, marché public concernant la sensibilisation et l'initiation au développement durable auprès des scolaires. La démarche est que depuis 2005 un marché est lancé avec des propositions de lot et le principe est de voir ce que propose les associations. Ainsi, par lot une association est retenue et ensuite les écoles qui le souhaitent s'inscrivent dans les animations qu'elles veulent.

Une démarche d'appel à projet est obligatoire dès lors qu'un budget est fixé.

Cf. annexe: Avis d'appel public à la concurrence

2. QUELS ACTEURS?

Depuis le début des actions d'éducation à l'environnement, deux associations participent fortement à la mise en place d'animations dans les écoles:

- BRETAGNE VIVANTE

- CROQUE JARDIN

B. BILAN 2006-2007

Pour l'année scolaire 2006-2007, 3000 élèves ont participé à des animations de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable comme chaque année ces animations ont été portées en collaborations avec les associations Bretagne Vivante et Croque Jardin. Pour cette année scolaire les animations choisies ont été prises par rapport à l'appel de marché lancé.

Les deux associations retenues sont Bretagne Vivante et Croque Jardin

1. EXPLICATION DES ANIMATIONS RETENUES

a. Bretagne Vivante

b. Croque Jardin

Cette association a été retenue pour le lot 4 : « Les savoirs-faire »

La pratique du jardinage biologique, écosystème et biodiversité

2. BILAN DES ASSOCIATIONS

1. BILAN DES ANIMATIONS RÉALISÉES NOMBRE

a. Bretagne Vivante

Dans l'ensemble l'association est satisfaite des actions menées sur la commune de Carquefou

Tableau récapitulatif de l'ensemble des animations menées en 2006-2007 par l'association

THÈME	FAUNE ET FLORE DE L'ERDRE	LES DÉCHETS	PETITE FAUNE AQUATIQUE	MARAI DE L'ERDRE	VÉGÉTAUX	LA PETITE FAUNE DU SOL ET LA FLORE DU SOUS-BOIS	PETITE FAUNE PRAIRIE	L'EAU DOMESTIQUE	L'AIR
NOMBRE DE CLASSES	3	10	14	11	2	1	3	16	3

CYCLES	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3	TOTAL
NOMBRE DE CLASSES	20	18	63	63

THEME	Faune et flore de l'Erdre	Les déchets	Petite faune aquatique	Marais de l'Erdre	Végétaux	La petite faune du sol et la flore du sous-bois	Petite faune prairie	L'eau domestique	L'air
CYCLE 1 PS/MS/ GS		6 classes 1 journée	7 classes 1 journée	4 classes 1h30 et 1/2			3 classes 1/2 journée		
CYCLE 2 CP/CE1	3 classes 1 journée	3 classes 3H et 1/2 journée	5 classes 1 journée		2 classes 3h et 1/2 journée			4 classes 4h30; 3h/1/2jour née; 1	1 classe 7h30
CYCLE 3 CE2/ CM1/CM2		1 classe 1 journée	2 classes 3H et 1/2 journée	7 classes 3H et 1/2 journée		1 classe 1 journée		12 classes 3h 1/2jr; 1H30 1jr; 6h 1/2jr	2 classes 7h30

b. Croque Jardin

Demander à benoit ou Colette le nombre de classes reçu pour des animations pour cette année scolaire quels sont les thème et les durée des animations

THÈMES	FABRICATION DU PAIN	EXPLOITATION DU JARDIN	TOTAL
NOMBRE DE CLASSE	2	5	7

CYCLE	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3	TOTAL
NOMBRE DE CLASSES				

a. Bretagne vivante

ENSEIGNANTS :

- Objectif est aussi d'apporter des connaissances aux professeurs
- Certains enseignants s'imprègnent des animations réalisées dans les autres disciplines
- Problème rencontré est que les enseignants en début d'année ont reçu une fiche leur informant qu'un car pouvaient être mis à leur disposition si nécessaire pour effectuer une animation. Les enseignants ont alors absolument voulu utiliser ce car alors que près de l'école de lieux était propices pour réaliser l'animation. « la notion de développement durable passe aussi par l'utilisation rationnel des transports!!! »

ENFANTS :

- L'association aimerait apporter des connaissances aux enfants graduellement c'est-à-dire en fonction du cycle et ceci pourrait être réalisé avec la mise en place d'un projet pluriannuel ce qui permettrait de faire évoluer les connaissances en fonction de l'âge des avant et donc lui apporter des SAVOIRS de plus enrichissants
- Difficile de faire de la sensibilisation auprès de maternelle ceci s'apparente plus à de l'éveil
- Généralement les durée des animations sont trop réduites dans le temps ce qui parfois fait défaut notamment pour le cycle trois car ils sont en mesure d'apprendre plus de choses. Impression de passer à côté des objectifs du développement durable
- Éviter le décalage entre le programme des enseignants et celui des associations ce qui montre que la collaboration en amont de l'animation est nécessaire ceci peut passer par une formation de l'enseignant par rapport un un sujet précis

RECLAMATIONS :

- Problème pour les associations entre le rôle de partenaire et celui de prestataire
- La volonté de l'association est de devenir partenaire cette association l'est tout comme car elle participe depuis le début à la réalisation des animations dans les écoles
- L'association aimerait que l'appel d'offre soit différente dans le sens où elle préférerait répondre à une propositions globale s'apparente à un projet
- Pour les coûts il serait intéressants d'établir des budgets unitaire dans pour chaque école ce qui fait que celle-ci devront s'organiser dans la programmation des animations qui seront mises en place.
- Impression que les moyens de Carquefou ne sont pas utilisés à fond

b. Croque Jardin

2. BILAN DES ENSEIGNANTS

CYCLES	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3	TOTAL
Nombre de classe				
Nombre de questionnaires remplis	1	3	1	

a. Bretagne Vivante

Tableau statistique des enseignants ayant répondu au questionnaire bilan pour l'année 2006-2007.

- Cycle 1: MARAIS DE L'ERDRE / PATITE FAUNE DES PRAIRIE / LES DECHETS
- Cycle 2: les déchets / le cycle de l'eau /
- Cycle 3: l'eau domestique / l'air / les marais de l'Erdre

b. Croque Jardin

	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3
ENSEIGNANT: ACTEUR OU OBSERVATEUR DE L'ANIMATION?	Acteur ou les deux	Observateur	Acteur / observateur / les deux
RÉUNION DE PRÉPARATION ENTRE L'ENSEIGNANT ET L'INTERVENANT?	Oui	Non	Oui
PROJET TRAVAILLÉ EN AMONT PAR L'ENSEIGNANT?	Parfois avec des lectures, confrontation d'idées par rapport au thème de l'animation	Oui révision sur le cycle de l'eau	Oui (préparation du contenu de l'animation avec les enfants en classe)
PROJET APPROFONDI ET RETRAVAILLÉ APRÈS L'ANIMATION?	Oui (réalisation de panneaux ou d'une exposition)	Oui: visite de la maison de l'eau à Corcoué sur Logne pour l'école st joseph Lecture pour approfondir	Évaluation individuelle
ÉCHANGE AVEC LES AUTRES ENSEIGNANTS?	Oui (travail en équipe avec l'ensemble des enseignants de maternelle) 2 non	Oui pour st joseph car projet d'école / oui pour l'école pierre Stalder	Oui (pour école pierre Stalder oui car cycle de l'eau projet d'école)/ non
THÉMATIQUES SOUHAITÉES POUR L'ANNÉE 2007-2008?	L'eau (comme milieu de vie) et le jardin (évolution de la graine à la plante) le temps qui passe	La terre / la forêt / l'air	Étude des différents paysages naturels ou aménagés
SOUHAIT DE TRAVAILLER DE MANIÈRE DIFFÉRENTE POUR 2007-2008	Réunion trop en amont de l'animation, séances d'exploitation sur d'autres supports comme la vidéo	Travailler en plus petits groupes pour les classes de CP car trop long. Rencontre plus approfondi avec les intervenants en amonts des animations	Éviter la passivité des élèves dans une animations développer les activités ludiques / plus de transparence dans le contenu des activités
RETOUR DES ENFANTS? ÉVOLUTION DES ACQUIS?	Enfants généralement plus observateur, meilleure sensibilité/perception/connaissances par rapport à la nature	Connaissances / sensibilité / perception / observation	Motivation des enfants / implication / connaissances développées
BÉNÉFICES POUR L'ENSEIGNANTS	Connaissances et plus au niveau du matériel pour exploiter	Apports de connaissances qui permettent aux enseignants de reproduire l'animation	Apport techniques / connaissances

- Cycle 1: le jardin
- Cycle 2: le jardin / la fabrication du pain
- Cycle 3 : le jardin

C. NOUVELLE VOLONTÉ COMMUNALE

Actuellement, le service environnement de la mairie de Carquefou souhaite travailler sur la possibilité de mise en œuvre, non plus d'animations proposées comme une catalogue, mais d'actions s'inscrivant dans des projets d'écoles d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Aujourd'hui la commune souhaite engager des actions qui s'inscrivent dans la durée et qui permettent une implication plus forte des enfants dans l'apprentissage de démarches respectueuses de l'environnement.

Dynamiser les initiatives existantes pour l'éducation à l'environnement

Ne plus proposer aux écoles « un choix d'animations sur catalogue »

S'appuyer sur l'action à venir de l'Agenda 21 à savoir l'action 31 : « Développer le partenariat entre les acteurs du monde éducatif »

Encourager la collaboration entre les acteurs du territoire

Origine du projet : pas mener seulement des actions ponctuelles telles que les sorties-nature, les visites de fermes pédagogiques ou encore des interventions d'associations de protection de l'environnement mais intégrer l'objectif d'éducation au développement durable par des actions quotidiennes à l'école.

II. CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

préambule

A. POLITIQUE ÉDUCATIVE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. POURQUOI PARLER DE POLITIQUE ÉDUCATIVE?

Éduquer consiste à donner à chacun la capacité de comprendre le monde afin de pouvoir le transformer, à donner à chacun la capacité d'analyse critique et d'élaboration de ses valeurs pour se construire dans son identité et son rapport aux autres.

Eduquer à l'environnement, c'est permettre de se construire par son rapport à l'environnement et aux autres formes de vie, c'est faire de l'environnement humain. Éduquer à l'environnement n'est pas seulement éduquer à la nature c'est aussi éduquer à l'environnement urbain et social.

C'est cette démarche qu'a entreprise la commune depuis le début des animations d'éducation à l'environnement en milieu scolaire depuis 1996. En s'engageant dans la démarche de réalisation d'un Agenda 21 local, Carquefou affiche clairement de nouveaux enjeux comme renforcer le partenariat entre les acteurs du monde éducatif. De fait, la commune souhaite franchir une nouvelle étape et porter une éducation à l'environnement et au développement durable dans le milieu scolaire centrée plus sur une démarche de long terme, impliquant de façon durable les enfants dans des projets respectueux de l'environnement.

2. POURQUOI ÉDUIQUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

La commune doit accompagner la volonté qu'elle mène à travers son agenda 21 local dans des domaines relevant de compétences fondamentales par une action d'information, de communication et d'éducation. Dans le domaine de l'eau potable, de la protection et de la mise en valeur des espaces naturels et agricoles, du patrimoine arboré de la commune, de la promotion des éco-produits... de nombreuses actions sont déjà engagées en partenariat avec les services municipaux et des associations locales. Par ailleurs, la notion de développement durable implique de changer de regard, il nous faut comprendre combien nos actions locales peuvent avoir des répercussions sur notre environnement proche mais aussi notre environnement global.

Ainsi intervenir en milieu scolaire permet non pas de changer les comportements des enfants pour avoir une attitude responsable mais enseigner à l'enfant, dès son plus jeune âge, les savoirs et les pratiques qui lui permettront d'être responsable de ses actes dans l'environnement qu'il l'entoure.

3. UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION COHÉRENTE AVEC LES PRIORITÉS DE L'AGENDA 21

Forte d'une expérience en matière d'éducation à l'environnement, et ceci en lien direct avec des associations communales mais aussi de l'agglomération nantaise et avec la mobilisation des services municipaux, la commune a porté des animations dans les écoles orientées vers les domaines de la nature et de la préservation des espaces naturels. Cette dynamique a bénéficié à l'ensemble des écoles et collèges du territoire communal; toutefois après plus de dix ans de mise en œuvre, la culture commune entre les écoles et les associations pourrait être plus dynamique en matière d'éducation à l'environnement : il y a peu de projets co-produits ou de méthodes d'animations partagées.

Les enjeux sur le territoire communal sont toujours les mêmes en matière d'environnement. Toutefois la volonté d'apporter une sensibilité et une éducation au jeune public est grandissante, former la population de demain à des savoirs, des savoirs-faire et des savoirs-être respectueux de l'environnement et dans une démarche de développement durable. Ces enjeux se complexifient lorsqu'ils sont mis en perspective à travers cette notion de développement durable: la qualité de l'air, la santé environnementale, le changement climatique sont de nouveaux enjeux à considérer...

Pour prendre en compte ces évolutions, il convient d'engager de nouvelles actions pédagogiques sur des thématiques plus urbaines comme les déplacements, l'énergie, l'environnement sonore (lien avec l'école de musique), le commerce équitable... Ce changement doit être conforté, notamment avec l'élaboration de nouveaux outils de médiation et d'éducation à

l'environnement et au développement durable pour les enseignants, comme la mise en place de projet d'école

Expliquer pourquoi on parle de volonté de mise en place de projet d'école sur la commune: synthèse générale des bilans effectués mais aussi dans l'optique de la réalisation du sites des Renaudières.

B. UN PROJET D'ÉCOLE

1. QU'EST CE QUE C'EST?

Un projet d'école à l'environnement permet de faire de la sensibilisation à l'environnement de deux façons: par des actions de sensibilisation à l'environnement et des actions d'éducation à l'environnement

- La sensibilisation à l'environnement

Éveiller le sens / apporter des connaissances de la vie quotidienne et civique (responsabilité de chaque citoyen envers l'environnement) / aborder thématique de l'environnement de manière complémentaires et transversales / Favoriser la prise de conscience

1/ les actions de sensibilisation : elles ont une durée courte et permettent au porteur du projet de communiquer ponctuellement lors d'événements

exemples : semaine du développement durable, journée sans ma voiture...

avantage(s) : elles touchent un large public – les actions de sensibilisation sont complémentaires aux actions d'éducation car elles les valorisent

inconvénient(s) : leur impact est momentané et n'agit pas sur le comportement des citoyens, elles les informent et peuvent les sensibiliser

2/ les actions d'éducation :

Elles s'inscrivent dans la durée et concernent un public cible défini par le porteur de projet (écoles primaires, collèges, etc.)

avantage(s) : ce type d'actions permet de s'inscrire dans le temps et d'éduquer en programmant un certain nombre d'animations pédagogiques.

Ces actions permettent aussi de mettre en place dès le début des animations l'évaluation qui au final démontrera l'impact de l'éducation sur le public cible, la pertinence de l'action éducative et des partenariats...

Elles touchent un public restreint donc plus réceptif – les actions de sensibilisation sont complémentaires aux actions d'éducation car elles les valorisent et contribuent à la prise de conscience, donc favorisent le changement de comportement

inconvénient (s) : leur montage est plus lourd au niveau technique et financier et il nécessite

une organisation avec un rétro planning précis, la recherche de partenaires, d'animateurs et des actions définies, etc.

1. DES OBJECTIFS

Cf convention cadre 2007-2010 pour plus d'informations

Définir des étapes précises dans la démarche de l'action:

1. **Établir le diagnostic de ce qui est déjà réalisé sur le territoire communal et dans les écoles en matière d'éducation à l'environnement** : les écoles pourraient aussi faire le bilan de l'ensemble des animations qu'elles ont porté (ceci permettra d'apporter un complément d'informations pour le diagnostic)
2. **Mobiliser les parties prenantes les personnes qui veulent s'investir dans ce type de démarche**
3. **Organiser le pilotage des différents projets d'école** (organisation avec les associations (qui définissent une trame des actions qu'elles proposent par cycle), les enseignants (voir comment ceci peut être corrélé avec les disciplines enseignées), la collectivité (par rapport aux objectifs de l'Agenda 21, le site de la maison de l'environnement)
4. **Le montage du projet : voir quels sont les thèmes que peuvent proposer les associations, elles doivent définir quelles types d'animations s'inscrivent dans ce thème**
5. **FORMER LES ENSEIGNANTS, leur apporter des connaissances, des outils en amont du projet ou de l'animation pour qu'ils puissent s'investir en tant qu'acteur et ensuite puissent établir un lien avec les disciplines qu'ils enseignent : maths, français, histoire-géo...**

RENCONTRE + INTERVENTION + SORTIE + RENCONTRE

- Une rencontre enseignant-animateur pour définir ensemble les objectifs du projet, pour découvrir le site des animations, voir quels outils seront utilisés dans les animations...
- Une intervention d'information en classe sur un thème choisi. Cette intervention sert de moteur pour le projet de l'enseignant, qui doit ensuite exploiter les connaissances apportées lors des animations afin de donner vie au projet en dehors des actions protégées par les associations
- Sortie sur le site de l'animation, présentation du site, rappel des notions vues en classe...
- Une intervention récapitulative/bilan en classe pour discuter sur la sortie et pour évaluer les acquis des élèves avec l'association et les enseignants...

Programme d'actions établi par les associations sur des thèmes variés qui permet à la fois aux écoles qui le souhaitent de s'engager dans des démarches de projet d'écoles et pour les autres de pouvoir avoir des actions ponctuelles sur un thème précis.

A compléter avec les recherches internet:

www.ambafrance-ma.org/efmaroc/majorelle/projetecole./htm

www.Réseau-école-et-nature.com

7. Démarche de la mairie

- Au lieu de lancer des appels de marchés par lot il serait préférable de lancer des appels de projet d'école d'éducation à l'environnement et au développement durable
- Les associations devraient définir plusieurs thème de projets envisageables pour les écoles et proposer des animations qui s'inscrivent dans le thème de projet proposé ou envisagé par les écoles.

Encourager une implication plus forte des enfants pour favoriser leur changement de comportement de façon plus respectueuse pour l'environnement naturel et social

E. COMMENT SERONT DÉFINIS LES BUDGETS?

Différentes possibilités (chaque année une enveloppe est allouée pour les animations d'éducation à l'environnement), il serait intéressant d'attribuer une enveloppe à chaque établissement scolaire. De cette façon chaque établissement sera responsable de son budget et organisera ses dépenses en fonction des projets choisis et des actions choisies.

Les écoles ou les classes qui ne souhaitent pas s'investir dans une démarche de projet pourront si elles le souhaitent participer à des actions ponctuelles comment il était déjà le cas avant.

Exemple de Meurthe et Moselle: site internet qui met en avant les différentes propositions d'animations pour le jeune public

Projets menés par les enfants dans les établissements scolaires: (gestion des ressources naturelles / création d'un compost / création d'un verger / conception et création d'une mare pédagogique / fleurissement écologique d'une plate bande / jardin pour les insectes / éco-citoyenneté et développement durable...)

- Journées découvertes à destination des classes de cycles 2 et 3 vont vous permettre de découvrir la création et l'évolution des paysages au fil du temps et de l'action humaine.
- Projet écologique pratique est destiné à toutes les écoles et collèges de Meurthe-et-Moselle qui souhaitent mener une action concrète pour l'environnement dans une perspective de développement durable.
- Ateliers d'écologie pratique permettront aux classes de cycles 1, 2, 3 et collèges d'aborder globalement un sujet, de l'aspect sécuritaire et réglementaire jusqu'à la valorisation du projet.
- Projets espaces naturels sensibles (ENS) permettent aux élèves de participer aux inventaires, de découvrir le fonctionnement d'un écosystème et de réfléchir sur sa gestion à travers différents thèmes (amphibiens, insectes, reptiles et fossiles). Ils s'inscrivent dans la politique Espaces Naturels Sensibles du département.

III. PROPOSITIONS

1. **La collaboration des acteurs:**
2. **Les associations pourront se servir de ce qui existe sur la commune pour faire leurs animations**
3. **La définition des thématiques envisageables par rapport aux volontés communales et la volonté des enseignants.**
4. **Organisation d'un planning de travail avec les associations et les enseignants**
5. **Mise en place d'un site pour gérer l'inscription des classes dans des projets d'écoles:**
 - Planning internet: propositions des thématiques / objectifs pour chaque cycle / dates de réalisation des séances /
 - Ce site propose des thèmes pour l'éducation à l'environnement avec les animations qui le compose
 - Fiche sur chaque thème avec présentation détaillée des animations, durée de l'animation
 - Fiches logistiques: matériel, lieu de l'animation, transport, coût...
 - Planning des actions pour que les écoles s'inscrivent
- 1.
2. **Fiche de présentation pour projet d'école qui peut être monter avec fiche de présentation de toutes les activités qui le compose**
3. **Fiche logistique par projet d'école et par animation: transport / coût / matériel / lieu animation**
4. **Outils pédagogiques: cf. site de Lille: envirodoc**
5. **Citer des exemples comme: Bresse de jura: l'opération « de l'école au patrimoine »**
6. **Enseignements disciplinaires: université de rennes**

Même si la transdisciplinarité constitue un élément fondateur de l'Education à l'environnement pour le développement durable, il n'y a pas de croisements disciplinaires possibles sans l'acquisition de bases disciplinaires solides. L'intégration des problématiques d'éducation à l'environnement et au développement durable peuvent aisément trouver des points d'accroche dans les programmes de l'école primaire, du collège et du lycée, et ce dans l'ensemble des disciplines enseignées.

- Pour les écoles primaires : Une première approche des questions d'environnement est explicite dans les programmes du premier degré. L'intégration de la dimension Développement durable est plus délicate, et doit faire l'objet d'une réflexion.
- Au cycle 2 : La partie IV « **découvrir le monde** » inclut dans ses objectifs des compétences qui peuvent être considérées comme l'ébauche d'une formation dans le domaine de l'environnement :
 - être capable de « lire en la comprenant la description d'un paysage, d'un environnement » ;

- « savoir retrouver le rôle de l'homme dans la transformation d'un milieu ».
- Pour les collègues
- Deux disciplines accordent dans leurs programmes une place importante à l'environnement: la géographie et les sciences de la vie et de la Terre. C'est le cas en particulier pour certains niveaux : programme de seconde en géographie, programmes de sixième, de troisième et de seconde en SVT. Des liens sont également aisés avec les sciences physiques et chimiques, l'EPS, les sciences économiques et sociales, l'économie gestion. Dans la plupart des disciplines, il est par ailleurs possible de relier les questions abordées dans les programmes à la perspective du développement durable. Des accroches envisageables seront proposées progressivement sur ce site, discipline par discipline, ainsi que dans un document ministériel à venir.

11. Enseignements transversaux:

L'éducation à l'environnement pour le développement durable est, par nature, transdisciplinaire. D'une part, « l'environnement constitue un domaine fondamentalement transversal ». D'autre part, le développement durable implique la prise en compte des dimensions environnementales, économiques, sociales et culturelles, relevant, dans l'institution scolaire, de différentes disciplines. L'EEDD représente ainsi pour les élèves un vaste champ de réflexion, de recherche, de confrontations, pour lesquels les dispositifs transversaux – Itinéraires de découvertes au collège, Travaux personnels encadrés au lycée, Projets pluridisciplinaires à caractère professionnel au lycée professionnel – constituent des cadres particulièrement favorables.

Dans le domaine de l'environnement en effet, le questionnaire montre très rapidement l'impossibilité de trouver toutes les réponses en se cantonnant à un seul champ disciplinaire. L'interdisciplinarité se présente alors comme une nécessité, et peut être introduite de façon tout à fait naturelle, à l'opposé des démarches artificielles observées parfois pour associer des disciplines. De même que dans les processus de décision, particulièrement en matière d'environnement, c'est le croisement d'expertises multiples qui aident à la décision, de même les croisements de regards disciplinaires doivent ici aider à éclairer la réflexion et les positionnements individuels de chacun. L'EEDD offre ainsi l'occasion, de façon à la fois cohérente et opératoire, d'un véritable décloisonnement disciplinaire qui doit permettre :

- Au cycle 3 La partie « sciences expérimentales et technologies » comprend un sous-chapitre «éducation à l'environnement» présenté comme transdisciplinaire, relié à l'éducation civique. Parmi les objectifs figure : « avoir compris et retenu [...] le rôle et la place des êtres vivants dans leur environnement ». (extrait du rapport Bonhoure – Hagnerelle)
- de valoriser le croisement des regards et la diversité des points de vue
- de favoriser une entrée dans la complexité
- de relier les connaissances, en donnant par là même plus de sens aux apprentissages

Au delà des contenus, ce sont les méthodes propres de l'éducation à l'environnement, et en particulier la pédagogie de projet – implication réelle des élèves dans des actions concrètes, dont les objectifs et les étapes sont reconnus – conditions nécessaires à une véritable éducation, qui trouvent pleinement leur place dans l'ensemble des dispositifs transversaux.

Enfin, du fait de l'importance du travail d'équipe, de la place accordée au débat et à la reconnaissance de points de vue différents, l'EEDD constitue un sujet de choix pour favoriser la construction de comportements respectueux des autres et développer des qualités d'écoute qui constituent «également un objectif important des dispositifs transversaux en termes de compétences développées ». Comme le disait Michel Hagnerelle, doyen de l'inspection générale d'histoire et géographie, et co-auteur d'un rapport sur l'éducation relative à l'environnement et au développement durable lors du colloque de décembre 2003 à Paris, aborder des questions d'environnement, c'est « travailler dans la diversité, en acceptant le croisement des approches, des points de vue, des investissements. Cela implique de travailler ensemble, en coordination, sans recherche d'uniformité ».

L'éducation pour le développement durable peut et doit aussi être une éducation par le développement durable.

Itinéraires de découverte	Éducation à l'environnement pour le Développement Durable
Les objectifs ...	
Concrétiser la pluralité des mondes et des objets d'apprentissages	L'EEDD permet de partir de situations variées, correspondant le plus souvent à des réalités concrètes vécues par les élèves. Les supports d'études sont variés, les démarches pédagogiques diversifiées.
Donner du sens et de la cohérence aux enseignements	L'EEDD impose, pour pouvoir passer de la simple opinion à la capacité d'argumenter, la maîtrise de connaissances et la pratique de démarches solidement construites, qui donnent du sens aux apprentissages scolaires.
Ouvrir un espace de remotivation et d'élargissement	Les questions d'environnement intéressent directement les élèves. Le développement durable permet d'élargir ces questions dans l'espace et dans le temps, en passant par exemple du local au planétaire.
Les principes ...	
Une pédagogie de projet	La démarche de projet constitue un outil particulièrement adapté à l'EEDD : en effet, une véritable éducation à l'environnement ne peut se construire sans « un engagement personnel de chaque élève dans le cadre de projets, et une confrontation des idées de chacun »
Une pédagogie du détour	L'EEDD permet de s'appuyer sur des actions ou des réalisations qui valorisent la réussite, considérée comme levier des apprentissages.
Des approches interdisciplinaires	L'EEDD amène l'interdisciplinarité de façon naturelle (très rapidement, le questionnement montre l'impossibilité de trouver toutes les réponses dans le champ d'une seule discipline). Par définition, l'EEDD est transdisciplinaire et se nourrit des croisements entre disciplines.
Un ancrage dans les programmes	Des ancrages sont présents dans tous les programmes, toutes les disciplines pouvant être concernées.
Une formation à l'utilisation des TICE et à la recherche documentaire	Les TICE favorisent en particulier les échanges permettant de passer de problématiques parfois très locales à la prise en compte de la dimension planétaire des enjeux. Elles peuvent être l'occasion d'échanges au niveau mondial. Le foisonnement de données impose des méthodes de traitement de l'information, mais aussi de regard critique.

Source: Université de Rennes

12. Réalisation d'un guide référentiel

Objectif permet de mettre en accord tous les acteurs sur des engagements communs, par la définition de valeurs et de finalités et des critères de qualité

- VALEURS ET FINALITES

- **Des valeurs communes**

- Le respect de la vie, de sa diversité et des équilibres de la nature
- Le respect de l'individu, son épanouissement et sa liberté
- Le développement de la citoyenneté notamment face à nos actes quotidiens et à leurs conséquences sur l'environnement
- La promotion d'une prise de conscience planétaire soucieuse des équilibres écologiques terrestres grâce à un développement économique durable

- **Nos finalités**

- Développer une relation homme-nature la plus harmonieuse possible: perception plus fine et meilleure compréhension du monde qui nous entoure, bien-être et plaisir de la nature, acceptation des contraintes de l'environnement
- Former des citoyens responsables, respectueux, capables d'évaluer et d'agir sur la qualité de la vie et leur environnement quotidien

- **Nos objectifs**

- Induire des changements de comportement: l'éveil sensible et émotionnel, la capacité d'observation, la découverte, la pratique du terrain, la confrontation aux phénomènes planétaires doivent permettre l'émergence de nouvelles attitudes vis-à-vis de la nature et de l'environnement
- Développer des méthodes pédagogiques adaptées à l'éducation à l'environnement: par l'utilisation d'une pédagogie adaptée: étude de milieu, approche systémique, pédagogie de l'imagerie, de projet...

En privilégiant différentes approches du milieu: Approche sensible, artistique, ludique, culturelle et imaginaire / Approche scientifique, analytique et expérimentale / Approche globale et inter disciplinaire

- **Apporter des connaissances**

Apporter des connaissances objective s'appuyant sur les disciplines naturalistes, techniques, scientifiques.

- **Favoriser l'épanouissement de l'individu**

Permettre l'épanouissement de l'individu à travers l'éveil au monde qui l'entoure, en lui faisant apprécier la nature et l'environnement comme fonction de bien-être et d'équilibre

CRITIQUES

Ambitions professionnelles:

Choix du stage personnel pour compléter mon étude de mémoire qui est resté trop sommaire et qui à manquer d'exemple concret sur un territoire bien définis pour montrer l'importance de mobilisations des acteurs.

Difficulté car juillet et aout période creuses pour travail avec le corps enseignants et pour suivre des actions dans les écoles.

Document des marchés publics: cahier des charges de sensibilisation et initiation à l'environnement et au développement durable: programme d'animations pour les scolaires 2006-2007

PROJET D'ÉCOLE

1. définition

CE QU'EST UN PROJET D'ÉCOLE	CE QUE N'EST PAS UN PROJET D'ÉCOLE
Un plan précis d'actions cohérentes, articulées entre elles, fédérées autour d'objectifs et dont les effets sont évaluables.	Un plan précis d'actions cohérentes, articulées entre elles, fédérées autour d'objectifs et dont les effets sont évaluables.
Un programme annuel/pluriannuel, un calendrier rigoureux avec une programmation et des échéances précises	Actions éphémères sans précisions de date et de durée
Un ensemble d'action conçue pour l'enfant	Pas une simple formalité administrative
Des échanges pédagogiques entre les classes et les cycles	Redoublement ou reprises identiques des apprentissages des années précédentes (fiche suivi de l'enfant)
La participation d'intervenants extérieurs en complémentarité avec l'enseignant et sous sa responsabilité pédagogique	Le remplacement des enseignants par des intervenants extérieurs
Le travail d'une équipe responsable décidée à mener des action en commun	La seule réflexion d'un responsable hiérarchique ou celle d'un groupe restreint

Un projet d'école se compose généralement de séances de travail définies en séquences. Le but des séances est de travailler en complémentarité avec les enseignants pour faire découvrir aux enfants l'environnement qui les entoure pour qu'ils se l'approprient et en deviennent des citoyens responsables. Il est nécessaire de faire comprendre les rapports que l'homme entretient avec les milieux naturels, et les interactions qu'ils génèrent.

2. Des objectifs référentiels pour les écoles carquefoliennes

a. Objectifs généraux

Les objectifs suivants sont ceux déjà analysés et mis en œuvre lors des animations d'éducation à l'environnement déjà réalisées dans les écoles.

Pour accompagner la mise en œuvre d'une politique éducative environnementale et au développement durable, le projet d'école permet de définir des objectifs pour les projets :

- Prendre conscience du rôle de la responsabilité de chacun dans le respect et la préservation de l'environnement mais aussi des problèmes économiques et socio-culturels
- Apporter aux élèves les connaissances et les méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et agir de manière responsable
- Agir, installer des comportements et des valeurs observables
- Jouer sur l'interdisciplinarité
- Définir pour chaque cycle ce qu'il est souhaitable de proposer comme animations dans la cadre du projet

b. Objectifs nouveaux

- Encourager une démarche à long terme avec une implication de tous et ne plus proposer des animations catalogue
- Partir des réalités et/ou des problématiques locales
 - S'appuyer sur les expériences de territoire: année scolaire 2006-2007, 3000 élèves ont participé à des animations d'éducation à l'environnement
 - École comme objet d'étude (maîtrise de la consommation d'eau / électricité / déchets / jardinage)
 - Commune comme objet d'étude (Charbonneau, agriculture, forêt, artisanat, services, industries...)
- Adéquation avec les engagements de la commune
 - Reprendre des objectifs de l'Agenda 21 local (sensibiliser au développement durable, promouvoir les écoproduits, produits locaux et équitable par exemple dans les cantines, développer le partenariat entre les acteurs du monde éducatif)
- Mobiliser des ressources et des partenaires / prestataires

Mettre en évidence la différence entre partenaires et prestataires

3. Analyse de la situation initiale de l'école

Ce que fait déjà l'école? / Pourquoi? / Comment? / Avec qui? / Dans quel contexte? / Les résultats /

a. Volonté de projet de l'école ou des enseignants?

Fiche optionnelle

PROCÉDURE DE MISE EN PLACE DES PROJETS D'ÉCOLE

- Parents
- Associations déjà intervenues et autres
- Municipalité

La commune de Carquefou ne peut seule engager une politique éducative à l'environnement et au développement durable. Il est nécessaire de partager les enjeux, un cadre commun de dialogue et de partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire. Notamment sur le fait que l'Agenda 21 communautaire de Nantes Métropole est déclinable et que la mise en place de l'agenda 21 local à Carquefou conduisent à une nécessaire coordination entre les différents acteurs et collectivités locales.

- Les communes de Nantes Métropole: acteurs et partenaires

Notamment dans le cadre du réseau d'agglomération Agenda 21, beaucoup d'échanges se font sur la question de sensibilisation et éducation à l'environnement. Echanger sur le sujet entre acteurs communautaires permet le partage d'expériences et de savoirs et ceci permet d'assurer la pérennité des actions déjà portées en la matière.

- Le partenariat avec les institutions et les établissements publics

Des établissements publics comme l'ADEME sont fortement engagés en matière de sensibilisation et d'éducation sur le développement durable, tout comme la DIREN. Ceci a notamment donné lieu à la convention cadre de 2007-2010 entre différentes institutions pour aider à la création de projet de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les établissements scolaires.

- Le partenariat avec les associations
- Appel à projets

A l'heure actuelle la commune de Carquefou a pour principe de fonctionner avec des marchés publics. Ces marchés se définissent sous forme de lots pour une année scolaire, chaque lot correspond à un thème précis. Ce marché est envoyé à plusieurs associations et celles qui correspondent aux critères recherchés est sélectionné.

Le principe serait maintenant différents dans le sens où il serait préférable que les associations soient en mesure de proposer aux écoles la possibilité de monter des projets d'éducation à l'environnement et non plus de proposer des actions ponctuelles. L'objectif étant d'établir des programmes annuels d'activités. Le principe de l'appel à projets permet d'accentuer le caractère innovant et expérimental des projets d'école sans déstabiliser les actions que mènent déjà certaines associations dans des établissements scolaires. Ainsi, par rapport à la volonté communale et des associations qui le souhaitent, de nouvelles compétences pourront être mises en œuvre pour assurer l'amélioration et l'adaptation des actions éducatives.

Dans un premier temps ceci peut se traduire par un ou deux appels à projets par an, sur des

thèmes prioritaires de l'Agenda 21 (à voir) ou autres en fonction aussi de la volonté des enseignants.

- Le partenariat avec les entreprises

Les entreprises ont évoluées dans la prise en compte de l'environnement sur le territoire communal carquefoliens ceci se caractérise par les trophées environnements

a. Qui mobiliser et quel est le rôle de chaque acteur?

- Les acteurs: l'établissement scolaire (chef d'établissement, les enseignants, les élèves, les parents d'élèves, le personnel de l'établissement), l'académie (responsable d'éducation à l'environnement), la collectivité territoriale (services municipaux)
- Les partenaires: les ministères et établissements publics, les associations comme Bretagne Vivante, Croque Jardin, les entreprises locales, les exploitants agricoles de la commune

b. Démarche

De l'éducation et la sensibilisation à la responsabilisation et l'action

- Conduire les enfants et les adultes d'aujourd'hui vers l'éco-citoyenneté, les rendre responsables et acteurs du respect quotidien et de la protection de leur environnement, en le leur faisant apprécier comme un facteur fondamental d'équilibre et de bien-être.
- Chaque projet pédagogique doit donc comprendre ;
 - Les caractéristiques du public visé et accueilli ; âge, conditions de vie habituelles (rurales, urbaines, littorales, ...), niveau préalable de connaissances, niveau de sensibilité... Tous les publics, sans distinction aucune, doivent pouvoir être accueillis.
 - La définition des urgences et des priorités, en tenant compte du milieu support de l'activité. On essaiera de favoriser les milieux proches des enfants ou des adultes touchés, dans la mesure où c'est à proximité de leur lieu de vie qu'ils auront davantage de possibilités de se sensibiliser et d'exercer une éco-citoyenneté au quotidien.
 - Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs ; définition des outils, des pédagogies utilisées, ...
 - L'évaluation de l'action menée. Cette étape ne doit pas être négligée car elle est fondamentale pour l'évaluation de son propre travail et permet de mettre en évidence les points forts et les éventuels manques qui pourraient apparaître lors des animations mises en œuvre.

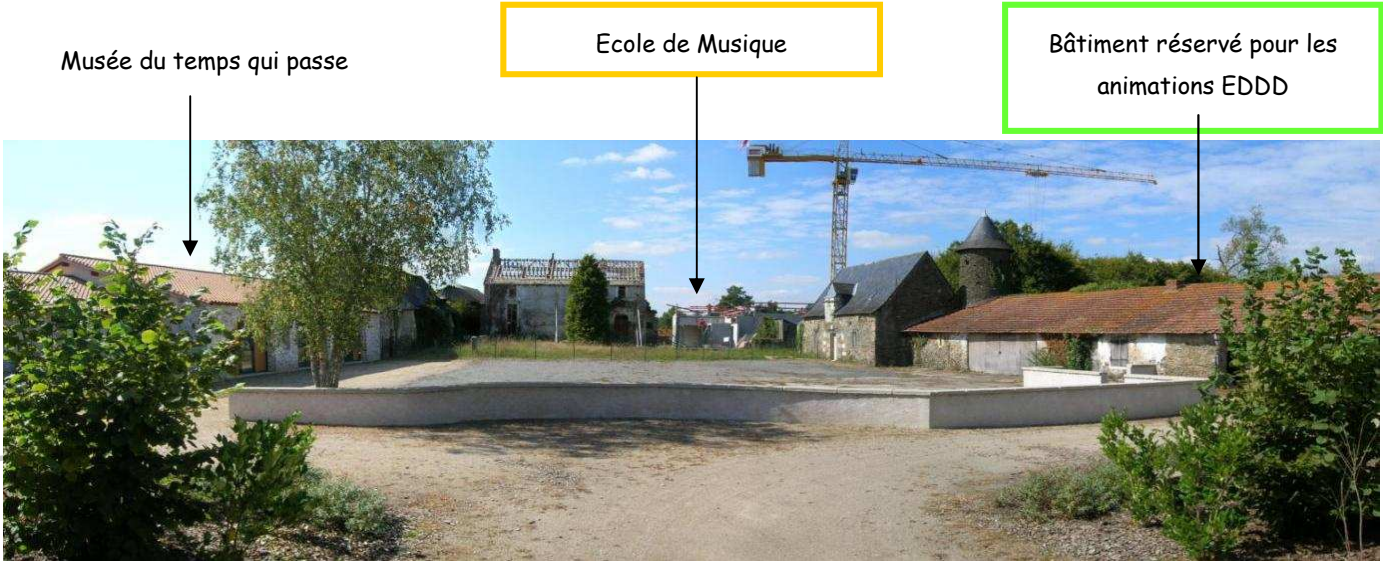
Descriptif du site



Bâtiment principal du site après restauration



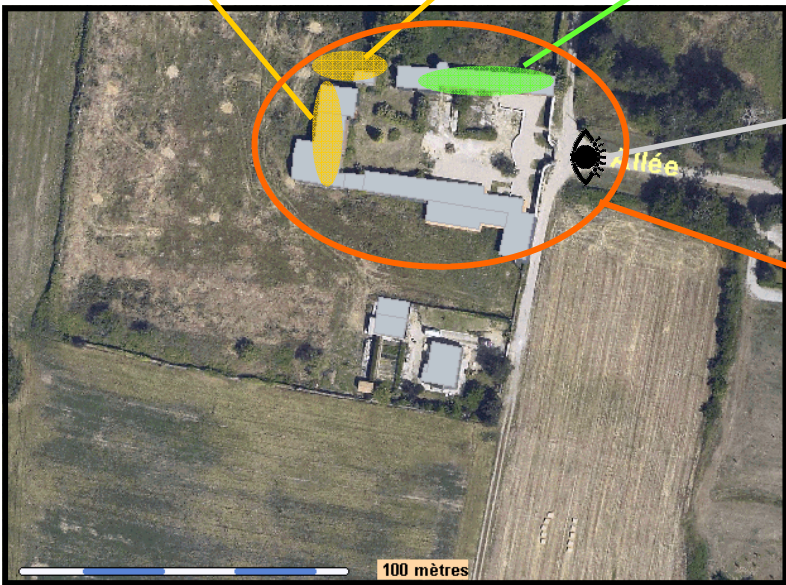
Extension de l'école de Musique



Musée du temps qui passe

Ecole de Musique

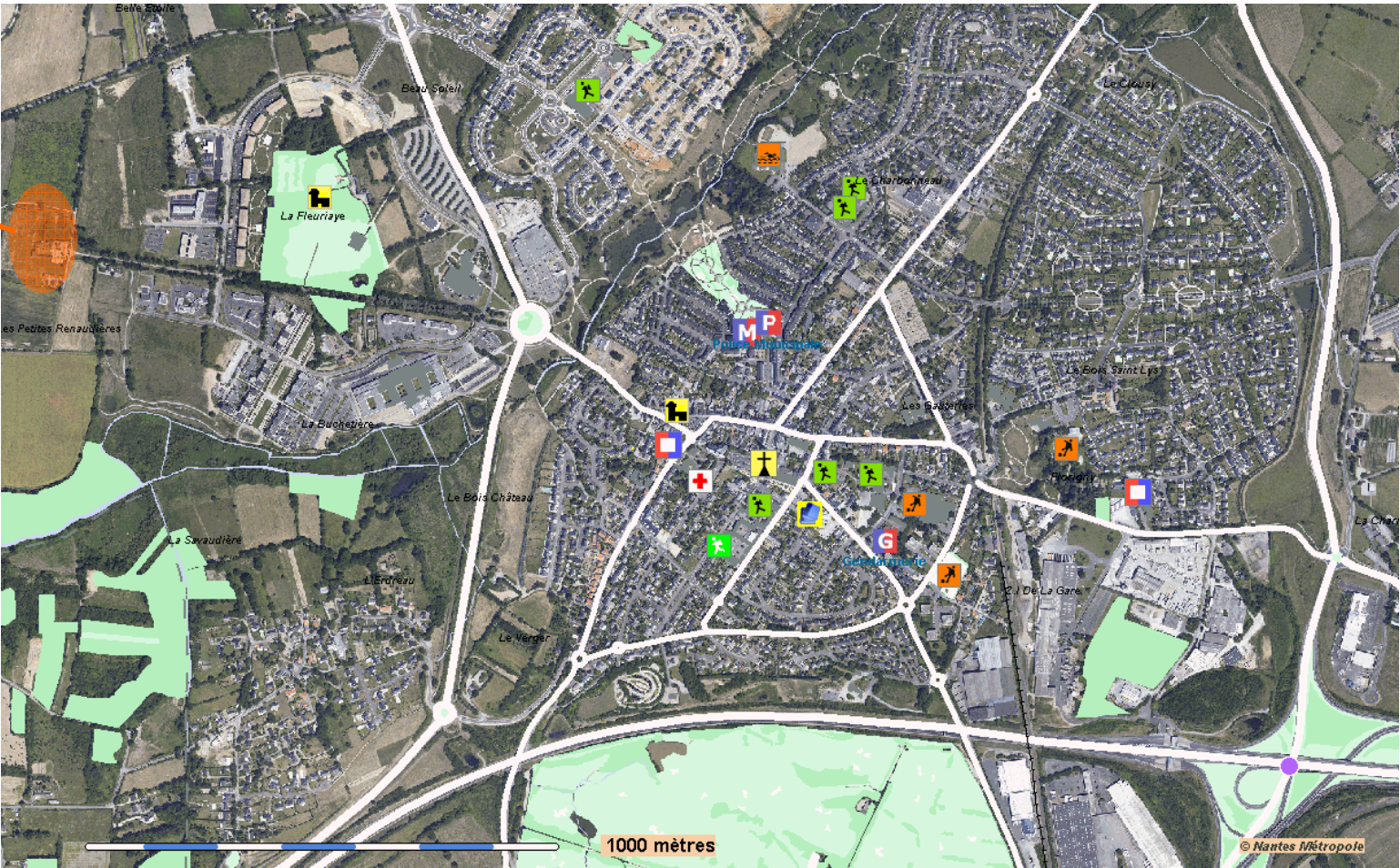
Bâtiment réservé pour les animations EDD



Bâtiment réservé pour les animations EDD

Le site s'inscrit dans la politique culturelle et environnementale de la Ville avec sa mise en valeur et en favorisant la rencontre des différents publics qui le fréquenteront.

L'intégration de l'Ecole de musique dans le site se fait par l'utilisation de matériaux que l'on retrouve sur les bâtiments existants : pierre de schiste, ardoise, tuile et bois. L'écologie du site est préservée par la mise en valeur de l'allée des charmes servant d'accès principal aux piétons se rendant au cœur du site, l'utilisation de la mare existante en bassin de rétention des eaux pluviales.



Aménagement du sol

Etablissements Publics

	Eau		Mairie		Ecoles maternelles Primaires		Bibliothèque
	Espace Verts Bois		Pôle		Etablissements secondaires		Musée
	Pelouse		Police				Plaine de Jeux
	Terrain de sports		Gendarmerie				